

RCS : BAYONNE  
Code greffe : 6401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01094  
Numéro SIREN : 877 595 520  
Nom ou dénomination : 100% CONNECT

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 5635

**100% CONNECT**  
SAS au capital de 15.000 euros  
4 route de Pitoys, Les Pyramides - 64600 Anglet  
877 595 520 RCS Bayonne  
(ci-après la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 25 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

le vingt-cinq juillet,

à quatorze heures,

**HOLDING CONNECT**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.442.000 euros ayant son siège social au 4 route de Pitoys – 64600, Anglet, immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 844 055 210, représentée par son Gérant, Monsieur Romain Miremont (« **Associé Unique** »),

agissant en qualité d'Associé Unique de la société 100% Connect, société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros, dont le siège social se situe 4 route de Pitoys, Les Pyramides - 64600 Anglet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne sous le numéro 877 595 520 (la « **Société** »).

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- la copie de la lettre de démission sans réserves de la société Holding MR de ses fonctions de directeur général de la Société à effet au 25 juillet 2023,
- le texte des décisions proposées,
- un exemplaire des statuts de la Société,

confirme que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts de la Société lui a été communiqué ou, le cas échéant, tenu à sa disposition au siège social de la Société dans les conditions et délais fixés par la loi, et

décide de prendre les décisions ci-après sur l'ordre du jour suivant :



## **ORDRE DU JOUR**

- (i) Constatation de la démission sans réserve de la société Holding MR en qualité de directeur général de la Société avec effet au 25 juillet 2023, sans qu'il ne soit pourvu à son remplacement,
- (ii) Pouvoir pour formalités.

### **PREMIERE DECISION**

*(Constatation de la démission sans réserve de la société Holding MR en qualité de directeur général de la Société avec effet au 25 juillet 2023, sans qu'il ne soit pourvu à son remplacement)*

L'Associé Unique,

connaissance prise de la lettre de démission de la société Holding MR de ses fonctions de directeur général de la Société avec effet au 25 juillet 2023,

**prend acte** de la démission sans réserves de la société Holding MR de ses fonctions de directeur général de la Société avec effet au 25 juillet 2023,

**constate** que la Société n'est redevable d'aucune somme à l'égard de la société Holding MR au titre des fonctions de directeur général de la Société, au titre de sa démission ou, plus généralement, à quelque titre que ce soit à l'exception des sommes visées au sein du Protocole de cession. Étant précisé par ailleurs que la société Holding MR a confirmé n'avoir aucune réclamation, à quelque titre que ce soit, et notamment au titre de ses fonctions de directeur général de la Société, à faire valoir à l'encontre de la Société,

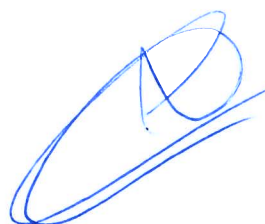
***Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.***

### **DEUXIEME DECISION**

*(Pouvoir pour formalités)*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

***Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.***



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



**L'Associé Unique**  
Holding Connect  
Par Romain Miremont